

La charte du travail en commun :

Préambule :

Notre équipe s'articule autour d'un chef d'équipe qui devra s'occuper de la cohésion de celle-ci ainsi que des tâches administratives telles que remplir la page wiki en lien avec l'avancée de notre projet. Chaque membre occupe une fonction particulière et l'équipe repose sur le travail de chaque personne.

Nos valeurs :

L'écoute : veiller à ce que chacun s'exprime et chaque avis soit pris en compte.

La cohésion : Nous veillerons à ce que chacun des membres ait sa place au sein du groupe et est l'opportunité de partager ses connaissances au sein de l'équipe.

L'éco-responsabilité : Nous avons le devoir d'innover de manière écoresponsable et de suivre une ligne de conduite en adéquation avec cette valeur qui sera notre fils conducteurs tout au long de la réalisation de notre projet.

Le mode de fonctionnement :

Nous avons décidé de travailler sur un Google drive pour que chacun puisse voir l'avancée du projet et partager ses réflexions.

De plus nous nous sommes concertés et avons eu l'idée de créer un groupe Facebook dans l'optique de communiquer de manière régulière sur le projet. Chaque grande décision fera l'objet d'une discussion et sera décidée en groupe et le travail est réparti pour que chacun avance simultanément en suivant le fil rouge.

Devoirs :

Nous nous engageons à respecter les échéances et à respecter les membres de l'équipe ainsi que l'ensemble du matériel mis à notre disposition.

Performances :

Nous saurons que nous avons bien travaillé si ce projet nous permet d'acquérir d'avantages de compétences dans le travail de groupe, l'écoute et l'élaboration d'un projet.

**Signé par : Goddeeris Lothaire, Dandin Julie, Nicole Chloé, Golabek Baptiste,
GIRARDOT Rémi, FAVRE-REGUILLON Aude, GODARD Estelle,**

